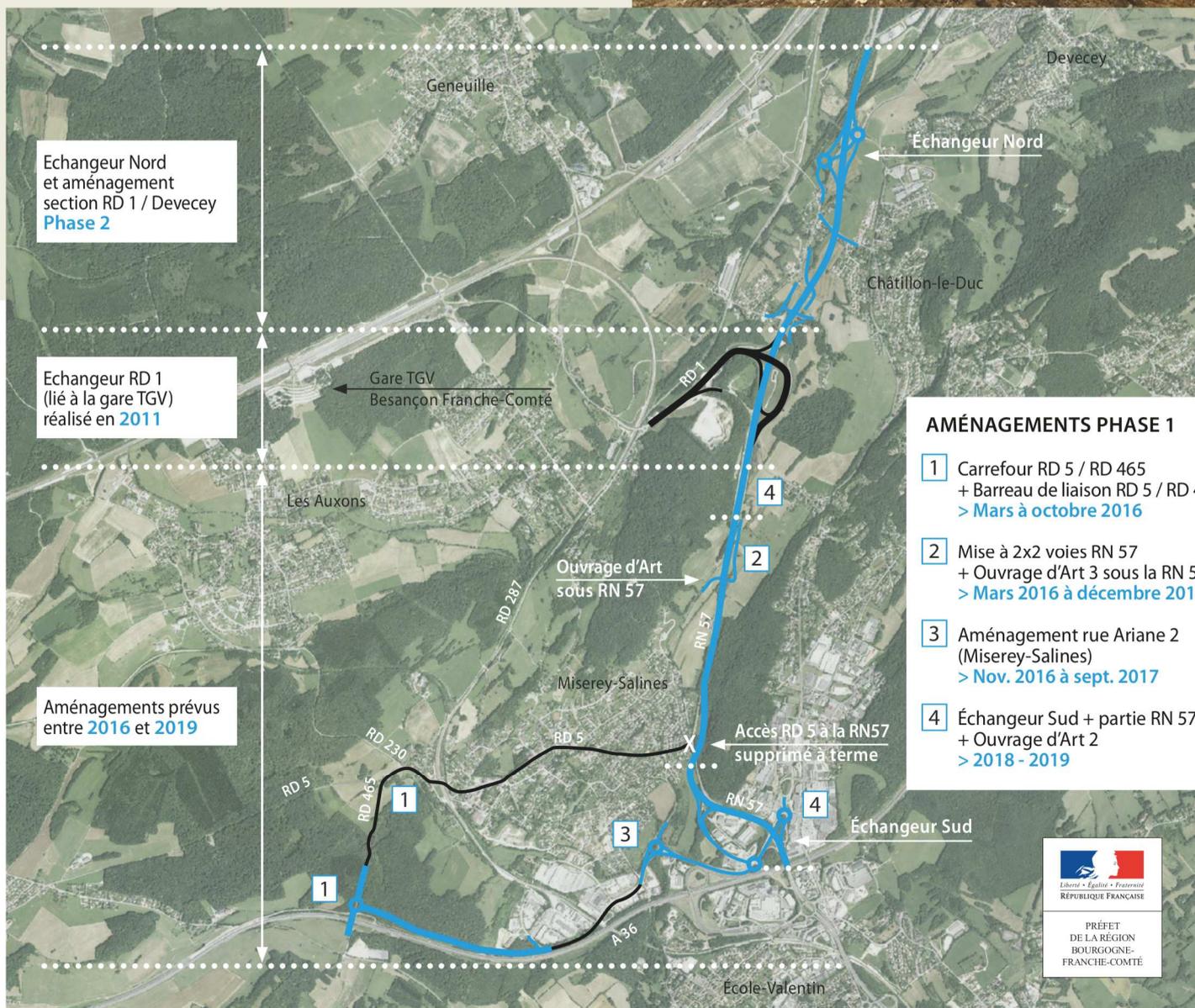


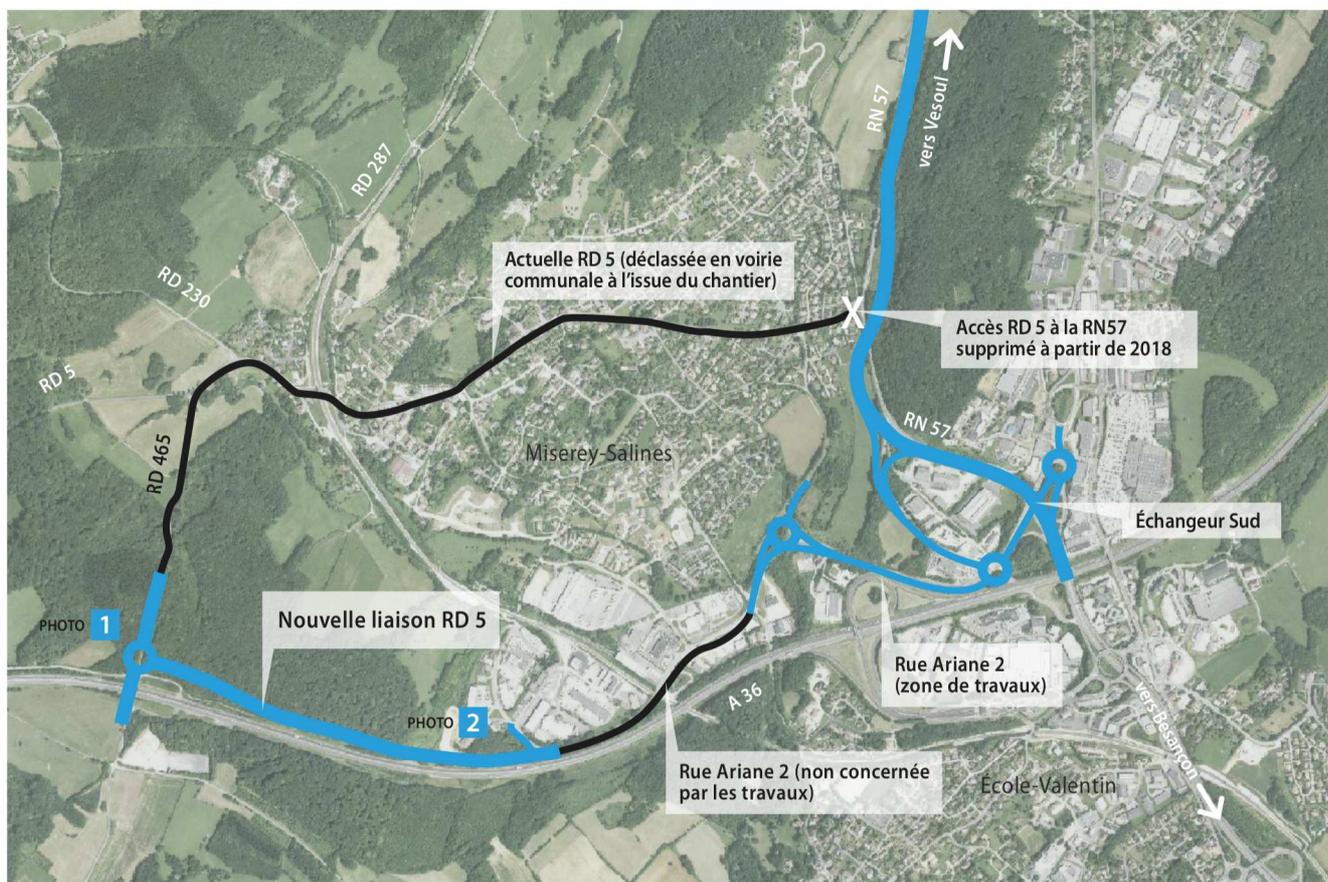
### Les travaux de terrassement se poursuivent

Les travaux de terrassement pour le doublement de la RN 57 au niveau de la commune de Miserey-Salines se poursuivent malgré les intempéries de ce printemps.

La piste de chantier longeant la route nationale est achevée et va maintenant permettre de transférer les matériaux de déblais vers les zones de remblais.



## Poursuite des travaux de la nouvelle liaison RD 5



➤ Ce chantier, qui permettra à terme le prolongement de la rue Ariane 2 vers la RD 5 se poursuit. Ce nouvel itinéraire d'accès rejoindra l'échangeur Sud de la RN 57 depuis Miserey-Salines sans traverser la commune. L'accès direct actuel sur la RN 57, très accidentogène pourra alors être supprimé.

Les intempéries des mois de mai et juin ont retardé les travaux. Ils seront achevés courant octobre.

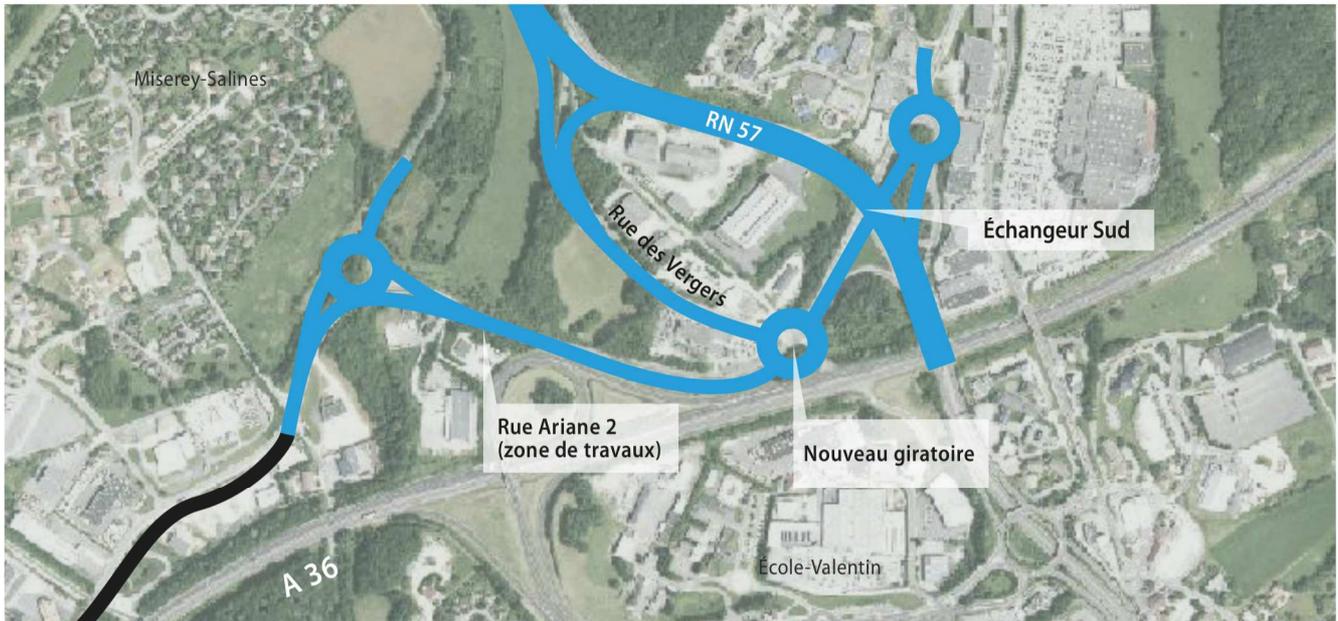


1 Vue du chantier de terrassement, à l'ouest de la liaison depuis le futur échangeur RD 465 / nouvelle RD 5



2 Vue du chantier de terrassement, à l'est, vers la zone de transport et le raccordement à la rue Ariane 2.

## Démarrage des travaux de la rue Ariane 2

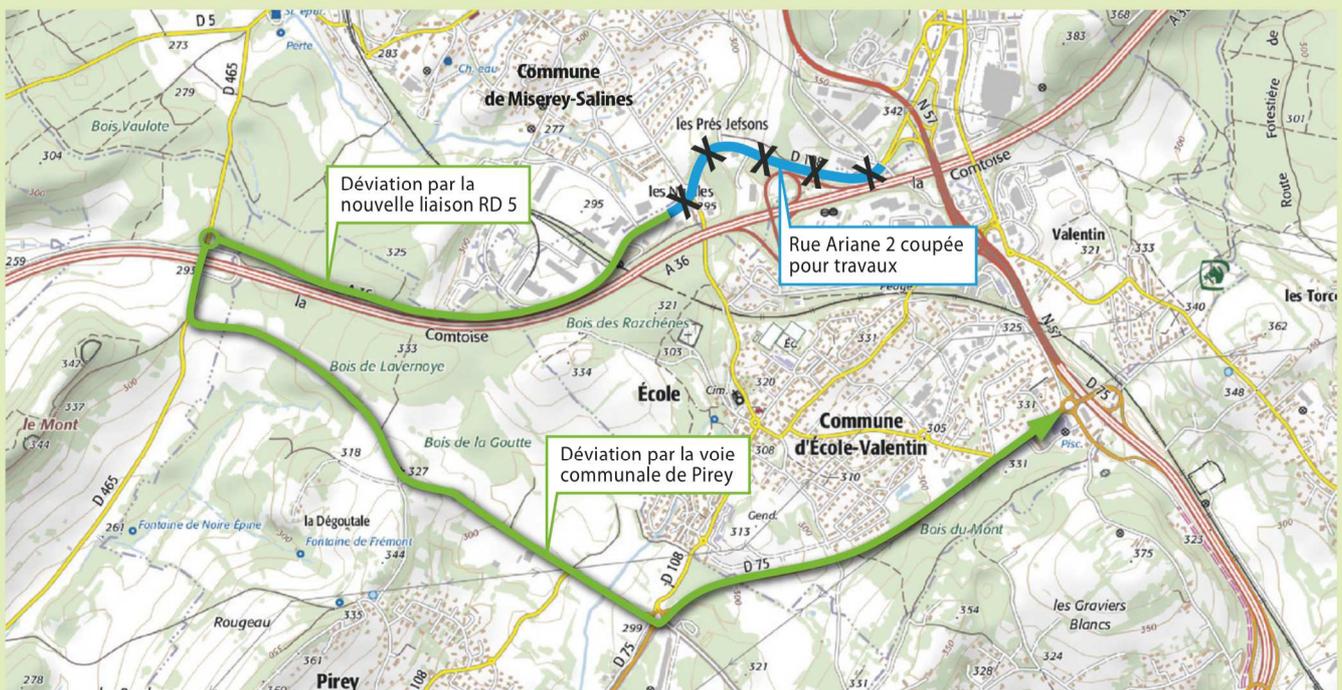


➤ Dès l'achèvement de la nouvelle voie RD 5, les travaux de la rue Ariane 2 pourront commencer. Il s'agira d'aménager un giratoire entre cette dernière et la rue des Vergers, et d'abaisser le profil de la voirie existante de plus de 4 mètres, afin d'adapter les pentes des voiries au nouvel aménagement.

## L'organisation des déviations

Pendant ces travaux, **la rue Ariane 2 sera coupée d'octobre 2016 au printemps 2017.**

Une déviation sera mise en place par la nouvelle liaison RD 5, puis par la voie communale de Pirey. Celle-ci sera préalablement élargie et renforcée (travaux prévus en septembre/octobre 2016) pour permettre la mise en place de cette déviation dans de bonnes conditions.



## ↳ La sécurité du chantier au cœur de nos préoccupations

### Déploiement d'un radar autonome sur le chantier de la RN 57

Le radar autonome est un nouveau dispositif de contrôle de la vitesse relié au Centre national de traitement du contrôle automatisé (CNT) basé à Rennes. Transporté au moyen d'une remorque, ce radar est destiné à être placé et déplacé rapidement sur des zones de danger temporaire : au bord d'une route, sur une zone de refuge, un accotement ou derrière les balises d'un chantier.

Cet équipement a été déployé depuis le mois de mai, afin de sécuriser la section de la RN 57 concernée par les travaux sur laquelle la vitesse maximale autorisée a été réduite à 70 km/h, dans le sens de Besançon vers Vesoul.



L'objectif de cet équipement est de sécuriser la sortie de la piste de chantier sur la RN57 : en effet, depuis le démarrage des travaux, des vitesses excessives ont été observées à cet endroit, entraînant des risques réels vis-à-vis des circulations d'engins sortant du chantier. Deux panneaux d'annonce ont été installés en amont pour signaler aux usagers la présence du radar autonome.

Pour encore plus d'efficacité, ce radar a été complété par l'installation de bandes rugueuses de part et d'autre de cette sortie de piste de chantier.

**Contact :** Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Bourgogne-Franche-Comté  
17E rue Alain Savary - CS 31269 - 25005 BESANÇON CEDEX  
rn57-a36-devecey.dreal-bfc@developpement-durable.gouv.fr

[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr)

## Les intervenants

- Maîtrise d'ouvrage : État (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bourgogne-Franche-Comté)
- Maîtrise d'œuvre : EGIS Villes & Transports
- Coordonnateur de sécurité et de protection de la santé : Nicolas ROY
- Conseiller Environnement : SEGED - Agence de Lyon
- Entreprises : Pour le barreau RD 5/RD 465, SAS entreprise Roger Martin  
Pour la mise à 2x2 voies d'une partie de la RN 57 et la construction de l'ouvrage d'art OA3, Groupement d'entreprises GUINTOLI / EHTP / SIORAT / NGE Génie Civil
- Contrôles extérieurs :
  - CEREMA - Laboratoire d'Autun
  - Topographie : FIT-ESIC

## Le financement des aménagements de la Phase 1

État	25,06 M€
Région Bourgogne-Franche-Comté	10,24 M€
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon	0,5 M€

